

FONDS SPÉCIAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SCIENTIFIQUES¹

En 2013, la Commission a adopté la Rec. 13-19 qui établissait un fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF) dont l'objectif visait à soutenir les scientifiques des Parties contractantes à l'ICCAT qui sont des États en développement afin de répondre à leur besoin d'acquérir des connaissances et de développer des compétences sur des questions liées à l'ICCAT.

Le financement est destiné à l'assistance des scientifiques aux ateliers de formation *ad hoc* de leur choix (14 jours maximum) sur des questions liées à l'ICCAT, dans des institutions scientifiques et/ou centres de recherche d'autres CPC de l'ICCAT, sur la base d'une stratégie de formation qui doit être présentée au Secrétariat de l'ICCAT et au SCRS.

Ce fonds a reçu une allocation initiale de 80.000,00 € provenant du fonds de roulement et la Rec. 13-19 stipule que « La Commission établira une procédure pour les apports de fonds au SCBF à l'avenir. »

En 2018, les frais de séjour de deux scientifiques de CPC en développement (Mauritanie et Tunisie) ayant reçu une formation sur les modèles d'évaluation des stocks SS3 et BSP dans des institutions américaines (NOAA et Université de Miami) ont été imputés.

En raison de la faible activité de ce fonds, la Commission a approuvé en 2017 le transfert du solde de ce fonds au nouveau programme de recherche stratégique, qui englobe toutes les activités scientifiques, y compris les activités de renforcement des capacités. En outre, il a décidé de maintenir ce fonds actif, mais avec un solde nul, face à d'éventuelles dotations volontaires.

Par conséquent, la situation et les mouvements du fonds à cette date sont les suivants:

Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	65.898,33 €
DÉPENSES	65.898,33 €
Séjour de formation en SS3 et BSP, d'un scientifique mauritanien à la NOAA	5.462,50 €
Séjour de formation en SS3 et BSP, d'un scientifique tunisien à la NOAA	4.333,34 €
Frais bancaires	47,00 €
Transfert du reliquat au programme de recherche stratégique	56.055,49 €
Solde au 29 octobre 2018	0,00 €

¹ Données rapportées au 29 octobre 2018.